

Rencontre à Combs

N°136
Février
2013



(SITE OFFICIEL DE COMBS-LA-VILLE)

VOS DÉMARCHES
Téléprocédurac, télépaiement,
guide des démarches ...

- vous ville
- vous mairie
- à tout âge
- vivre ensemble
- cadre de vie
- loisirs



- GUIDES
- PLAN INTERACTIF
- NOUVEAUX ARRIVANTS
- QUOTIENT FAMILIAL
- MENU RESTAURATION SCOLAIRE
- OFFRES D'EMPLOI
- MARCHÉS PUBLICS

ACTUALITÉS

Forum des Métiers



Le vendredi 1er février de 9h30 à 11h30 et de 14h à 18h.
Des professionnels vous attendent pour parler de leur métier et des filières de...

Rencontres chorégraphiques



Les 8ème Rencontres chorégraphiques sont désormais un rendez-vous attendu. Elles auront lieu le dimanche 3 février à 16h à la Coupole.

Atelier (Trait d'Union)



Le jeudi 7 février de 15h à 16h30 Atelier parents-enfants "crêpes party" avec dégustation au goûter.

BREVES

- Forum des métiers
Le vendredi 1er février
- Rencontres chorégraphiques
Le dimanche 3 février
- Atelier parents-enfants (Trait d'Union)
Le jeudi 7 février



PHOTOS



KIOSQUE

journal municipal / publications



Rencontre n°135 - Janvier 2013

Télécharger
Voir les archives

Dossier > Le site Internet évolue

ACTUALITÉS

26Jan.

Exposition (Salle d'expositions)

Lancement du prix "Un Livre, une nuit"

Théâtre cabaret (Scène nationale)

Club lecture (Médiathèque)

www.combs-la-ville.fr

VOIR TOUT L'AGENDA



fermélec
valorisez votre habitat

fermeture
électricité
FAAC
MOTONNES ET COMPLETS 4 VITES

-20%*
**SUR LES MOTORISATIONS
DE PORTAILS
ET DE
PORTES DE GARAGE**
DU 31.01.2013 au 15.03.2013

*sur tarif public FAAC, hors installation et matériels associés, hors devis en cours et autre offre promotionnelle

www.fermelec.com
MAGASIN D'EXPOSITION
38 ter, rue de Villecresnes à BRUNOY
Tél. 01 69 39 25 25 - E-MAIL : contact@fermelec.com

Entrepôt : 24 rue du parc à YERRES
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le samedi matin sur rendez-vous

Réservez
votre espace publicitaire

» dans le magazine
de **Combs-la-Ville**

Contact
Sébastien Cadilhac
06 87 55 08 32

La Grange Fleurie

Dire je t'aime
avec des Fleurs...

Artisan Fleuriste
Saint-Valentin

Place de l'Eglise - 77380 Combs la Ville Tél. : 01 60 60 30 24

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

Prenez rendez-vous!

3 bis, place des Déportés
77170 Brie-Comte-Robert
09 83 22 29 28
naturhouse.brie@bbox.fr

Adieu kilos!

diététicienne *et moi!*

LA MÉTHODE NATUR HOUSE

- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Gamme variée de compléments alimentaires à base de plantes

SUIVI HEBDOMADAIRE



SOMMAIRE

4 Actu

- Les images du mois
- «Sagesse et audace» pour 2013
- Trait d'Union anime février et mars
- Zoom pour les seniors
- La police nationale à votre écoute
- Les quêtes autorisées sur la voie publique

8 Travaux

9 Elargissons notre horizon

- L'Europe au quotidien
- Une grande année pour Sénart

10 Un peu d'histoire

11 Bien vivre

- Thermographie aérienne : bilan
- Calendrier des encombrants : erratum

12 Dossier

- Le site Internet de la ville évolue

16 Économie locale

- L'ESAT
- Un garage Renault dans la zone de l'Ormeau

19 Dans vos quartiers

20 À votre rencontre

21 Du temps pour soi

- Concert de guitares
- Les prochains grands rendez-vous festifs
- Musique et Mathématiques

23 Les associations

26 Vie municipale

27 À noter

L'année commence en « fanfare » !

Les illuminations qui accompagnent les fêtes de Noël et de fin d'année sont déjà éteintes. La « trêve des confiseurs », toujours bénéfiques, est achevée. La vie « normale » a repris ses droits.....

Et nous n'avons pas traîné en ce début janvier pour poursuivre la mise en œuvre de nos projets longuement préparés pour être bien et sérieusement menés.

C'est le cas de la nouvelle crèche collective « les moussaillons », dont nous avons posé la 1^{ère} pierre vendredi dernier malgré la température glaciale. Un nouvel espace pour accroître nos capacités d'accueil de nos tout-petits au contact immédiat de nos aînés sur le site historique du « pré au cheval » : tout un symbole !

C'est le cas du marché provisoire qui s'est offert dès le milieu de la semaine dernière à ses chalands qui semblent l'apprécier, d'après les échos que j'ai eus sur le site, nos amis commerçants, que je suis allé saluer « à l'aube » samedi dernier, ayant de leur côté fait part de leur profonde satisfaction devant ce nouvel équipement, certes provisoire mais très bien conçu et qui leur donne encore plus « l'eau à la bouche » à l'approche de l'ouverture du chantier du futur marché, ce qui ne devrait pas tarder.

Tout cela sur fond de profonde satisfaction devant une fin d'année particulièrement tranquille, sans grave événement sur le « front » de la sécurité, preuve que l'articulation intelligente et réfléchie entre la présence efficace des hommes et



Lors de la pose de la première pierre de la future crèche collective «Les Moussaillons»

la judicieuse mise en œuvre de la vidéo-protection contribue efficacement à la prévention autant qu'aux nécessités des enquêtes. Il n'y a plus guère que quelques rares opposants engoncés dans leur rejet systématique de tout ce que je propose pour penser le contraire... Tant pis pour eux !

On le voit, notre commune poursuit son « petit bonhomme de chemin » entre contraintes budgétaires assumées, projets multiples mis en œuvre et maintien garanti de nos équilibres les plus fondamentaux.

Avec, « cerise sur le gâteau », une judicieuse évolution de nos médias, en particulier le dernier-né, notre site internet, dont ce numéro va vous permettre de mieux connaître le fonctionnement et les évolutions prochaines.

Année lumineuse !

Votre Maire

Guy Geoffroy





Lancement du Prix «Un livre, une commune» le 25 janvier avec comédien André Loncin.



Pose de la 1^{ère} pierre de la crèche collective «Les Moussaillons» le 25 janvier 2013, avec (de g. à d.) Françoise Savy maire adjointe, la représentante de la C.A.F. 77, Didier Turba conseiller général, Guy Geoffroy, député maire, et Alain Aubert, architecte.

Les images...



Avec un vrai temps d'hiver et l'alerte météo, de courageux exposants et quelques visiteurs ont tout de même participé au salon des collectionneurs du 20 janvier 2013.



Les noces d'or de monsieur et madame Touzet ont été célébrées le samedi 19 janvier à l'Hôtel de Ville. Autour de Guy Geoffroy député maire et de Françoise Savy, maire-adjoint, la famille était réunie.



Café littéraire avec l'Union Outre Mer de Sénart : rencontre avec Jean-Charles Pamphile le 19 janvier.

... du mois...



Les rencontres chantantes qui ont précédé la traditionnelle Galette des rois partagée par les seniors le 18 janvier dans la bonne humeur.

«Sagesse et audace» pour 2013

Le député-maire Guy Geoffroy a présenté ses vœux aux personnalités locales et représentants institutionnels - et à travers eux à tous les Combs-la-Villais - le lundi 7 janvier, après avoir salué les excellents résultats des bacheliers de notre ville.

Saluant le constat d'une sécurité qui s'améliore à Combs-la-Ville (aucun fait notable durant la période du nouvel an notamment pour les commerçants), le député-maire Guy Geoffroy a commencé par féliciter le commissaire et le capitaine des pompiers pour le travail mené avec leurs équipes sur le territoire. «*Ce résultat n'est pas le fruit du hasard*» mais d'un patient travail commun mis en place depuis longtemps. «*Le bilan partiel mais convaincant de la vidéoprotection montre son efficacité en matière de prévention en s'ajoutant aux compétences des hommes sur le terrain*».

Malgré la crise et la période difficile, en 2012 des projets se sont concrétisés témoignant de la prise en compte de chacun. Qu'il s'agisse de l'EHPAD, avec la fin de l'opération menée sur le pré au cheval pour les personnes âgées dépendantes, du programme pluriannuel d'aménagement de la voirie et des bâtiments publics pour favoriser une meilleure accessibilité des personnes ayant un handicap, de la fin des travaux du parc des sports pour les associations et clubs sportifs, ou encore de l'accompagnement des jeunes à travers le Conseil Communal des Ados et un regroupement des structures «jeunesse» de la commune au coeur de la ville sur un seul et même site ; une réelle énergie a continué d'être déployée au service de tous...

EN 2013 L'ACTION ENGAGÉE SERA POURSUIVIE

Deux investissements majeurs vont voir le jour : la crèche «les Moussaillons» qui accueillera dix berceaux supplémentaires et qui sera située sur le pré au cheval à proximité d'une école maternelle, d'une école élémentaire, d'un collège, de logements pour retraités, de la résidence Seniors et de l'EHPAD avec «*au-delà du symbole, la volonté de retrouver au coeur de la ville l'ensemble des générations pour*

vivre son présent et préparer l'avenir». Le second équipement qui sortira de terre en 2013 est le marché couvert qui montre que «Combs-la-Ville aime son marché» et parie sur la proximité et la qualité. Une période de travaux va donc s'ouvrir durant laquelle «*il faudra faire preuve de bonne volonté*» pour le bien futur de tous. Une autre opération concer-



nant le commerce est lancée : le déménagement d'Intermarché (cf. Rencontre n°135). La commune soutient ce projet du groupement «les Mousquetaires» car le bâtiment actuel était ancien. Le député-maire est intervenu personnellement pour que les commerçants de la galerie actuelle soient prioritaires s'ils souhaitent intégrer la nouvelle galerie et le groupement «les Mousquetaires» reste propriétaire du bâtiment actuel pour lequel il est actuellement en train de réfléchir à sa destination. 2013 verra également le dossier des Brandons poursuivre ses avancées «*maintenant que la controverse est derrière nous*».

Mais 2013 sera une année difficile. Des dotations sont supprimées ou en baisse et les recettes n'augmentent pas. Les bases de la fiscalité augmentent peu car l'urbanisation est contenue dans les limites actuelles de la ville et les taux d'imposition de la commune ont baissé de 5,83% depuis 1995 fruit de l'engage-

ment politique pris par Guy Geoffroy à cette date. «*Il faut assumer ce choix avec un maximum de rigueur et de sens de la justice et de l'équité*». Le député-maire a salué l'administration et le personnel municipal pour leurs efforts qui font l'honneur du service public.

QUEL COMBS-LA-VILLE POUR DEMAIN ?

Combs-la-Ville demain, verra la seconde phase de reconstruction des Brandons, mais aussi un projet autour des locaux libérés par la Scène nationale qui rejoindra le Théâtre au Carré Sénart, lui donnant ainsi un nouvel élan. La réflexion autour de la piscine est également lancée, il faudra l'achever et trouver les financements nécessaires. Un dojo plus digne de l'actuel est prévu. Quel Combs-la-Ville pour demain ? «*L'équation en ville nouvelle est de ne pas laisser s'insinuer le moindre risque de divorce entre les anciens quartiers et les nouveaux*». C'est pourquoi une convention va être signée avec l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart, «*partenaire solide et reconnu*» à la demande du député-maire afin de veiller à ce que «*les constructions se fassent toujours dans des conditions respectueuses du Plan Local d'Urbanisme*». La loi imposera bientôt le seuil de 25% de logements sociaux. «*À Combs-la-Ville nous sommes à 23,4%, il faudra donc construire 180 logements sociaux de plus pour respecter la loi, tout en veillant à ne rompre aucun des équilibres de la commune*».

Ainsi, a conclu le député-maire Guy Geoffroy «*même si le quotidien n'est pas toujours rose, il offre toujours des perspectives qui nous permettront de laisser à nos enfants une ville attachante, qui se projette tranquillement avec audace et sagesse*». Et il a souhaité à toute l'assemblée une très bonne année 2013 !

Trait d'Union anime février et mars

Crêpes, cuisine, sorties et déguisements, Trait d'Union propose des temps d'échanges et de rencontres bien agréables !

Parents et enfants (à partir de 3 ans) pourront préparer et décorer des crêpes ensemble le mercredi 6 février de 15h à 16h30. Bien entendu, ils pourront ensuite déguster leur préparation. Tarif : 1,20 euros par personne. Toujours sur le thème culinaire, les adultes pourront découvrir et cuisiner une recette de la région du Nord le lundi 11 février de 13h45 à 16h (inscription à partir du 28 janvier) et s'ils le souhaitent le jeudi 28 février un nouvel atelier cuisine leur permettra de découvrir la Normandie s'ils s'inscrivent à partir du 14 février.



AU MOIS DE MARS, STAGES ET SORTIES

Durant les vacances, les 4 et 5 mars de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, les adultes pourront venir réaliser des meubles uniques et originaux en carton. Il suffit de s'inscrire à partir du 18 février. Tarifs : 6,70 euros pour les Combs-la-Villais et

13,50 euros pour les extérieurs.

Les familles (enfants, parents) pourront quant à elles partir à la découverte de la ferme pédagogique de Saint Fargeau Ponthierry (à partir de 3 ans) le 6 mars de 9h à 14h. Au programme : atelier fabrication de pain et visite libre de la ferme. Sur inscription à partir du 18 février. Tarif : 2 euros par personne.

MARDI-GRAS

Trait d'Union, la Halte Jeux et la Ludothèque «Mil Jeux» vous invitent à leur carnaval. Au programme, défilé de Trait d'Union jusqu'à la salle des fêtes André Malraux, concours de déguisement avant de partager ensemble les gâteaux confectionnés par les familles et d'assister à un spectacle. Attention les inscriptions sont ouvertes à partir du 25 février à Trait d'Union. Tarif : 1,20 euros par personne et un gâteau par famille.

Renseignements 01 60 60 92 44



ZOOM...

Une sortie, un thé dansant et un service pratique !

Le 26 février à 14h30 : thé dansant à la salle des fêtes André Malraux en présence d'un taxi boy et de Didier Couturier pour animer l'après-midi. Tarifs : 8 euros et 14 euros.

Le 25 mars une sortie pour visiter le fabuleux musée des Arts forains à Paris. Pour cela il suffit de s'inscrire à

Pour les seniors...

partir du 25 février 2013 auprès de Violette au 01 64 13 45 28.

Rappel :

- pour bénéficier du service aides à domicile de la mairie (aide pour l'entretien du logement, la cuisine ou les courses) : appeler le 01 64 13 45 16
- pour bénéficier du portage de repas à domicile : appeler le 01 64 13 45 29

EN BREF

Nouveaux parents, nouvelle vie

Nouveaux parents, venez partager et échanger votre expérience et votre nouvelle vie avec d'autres parents. Rendez-vous les mardis 5 et 19 février, et 19 mars 2013 de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union.

Renseignements : 01 60 60 92 44.

Portes ouvertes

L'IUT d'Orsay organise ses portes ouvertes le samedi 23 février 2013 de 13h30 à 17h30. Il prépare aux DUT Chimie, DUT Informatique et DUT Mesures Physiques et à sept licences professionnelles ensuite.

Renseignements : www.iut-orsay.u-psud.fr

L'Institut de Formation en soins infirmiers Jean-Baptiste Pussin des Hôpitaux de Saint-Maurice ouvre ses portes le samedi 16 février de 10h à 16h au 12-14 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice. Le concours pour la formation d'entrée D.E. Infirmier aura lieu le 17 avril 2013. Les inscriptions sont en cours. Date limite 17 mars 2013.

Renseignements au 01 43 96 60 59 ou www.hopitaux-st-maurice.fr

GÉRER SON IMAGE SUR INTERNET

FEVRIER 2013

Identité numérique

Réseaux sociaux



Bureau Information Jeunesse de Combs-la-Ville
1 Avenue de la République - 77380 Combs-la-Ville
Tél. : 01 60 60 96 60
Blog : <http://clic-la-ville.fr/>
Facebook : <http://facebook.com/cliclaville>

La Police nationale à votre écoute

Pour améliorer encore l'accueil du public dans les commissariats de police de Seine-et-Marne, la Direction Départementale de la Sécurité Publique met en place une permanence dans les commissariats et améliore l'aide aux victimes avec un nouveau centre «appel 17».

Déjà installée depuis un bon moment au Commissariat de Moissy-Cramayel, la permanence a lieu tous les mardis de 17h à 19h avec ou sans rendez-vous. Le public est reçu par le commissaire Jérôme Plaquin ou par ses proches collaborateurs avec la possibilité d'évoquer tous les sujets concernant des problématiques de sécurité ou d'aide aux victimes.

LA VICTIME AU COEUR DU DISPOSITIF

Si vous êtes victime et souhaitez avoir un contact préalable avec les services de police, une information sur vos droits ou une orientation adaptée à votre situation, la sécurité publique a mis à votre disposition un nouveau moyen d'entrer en contact avec la police. Il s'agit d'une boîte aux lettres électronique pour adresser directement

vos interrogations par courriel, selon votre lieu de résidence. Combs-la-Ville dépend du commissariat de Moissy-Cramayel écrivez à : commissariat.moissy-cramayel-aideauxvictimes@interieur.gouv.fr



Le commissariat à Moissy-Cramayel

Attention cette boîte aux lettres ne permet pas de déposer plainte et ne doit pas être utilisée en cas d'urgence. Des psychologues de la police nationale

sont à votre disposition et si vous êtes confronté à une situation difficile ou traumatisante, vous pouvez solliciter un entretien gratuit et confidentiel lors de votre dépôt de plainte.

UN NOUVEAU CENTRE «APPEL 17»

Il doit permettre l'amélioration de l'accueil du public en Seine-et-Marne. Départementalisé, ce dispositif permet une centralisation du traitement des demandes, une réduction des délais d'intervention. Le 17 est réservé aux situations d'urgence. Pour les autres types d'appel (demande de renseignements...) il faut utiliser le numéro de téléphone du commissariat.

Commissariat de Moissy-Cramayel : 01 64 13 50 00

Les quêtes autorisées sur la voie publique

La préfecture de Seine-et-Marne vient d'adresser aux communes le calendrier des journées d'appel à la générosité publique pour l'année 2013.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les quêtes et ventes d'objets sans valeur marchande propre sur la voie publique ou dans les lieux publics sont interdites sur tout le territoire du département en dehors des organismes mentionnés, et pour les dates fixées, dans le calendrier annuel des journées nationales d'appel à la générosité publique établi par le ministre de l'intérieur, de

l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et publié au Journal Officiel et en dehors des organismes ayant fait l'objet d'un arrêté municipal ou préfectoral d'autorisation. Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par le Préfet.

En février, deux appels à la générosité publique peuvent avoir lieu : le 3 février quête sur la voie publique pour la cam-

pagne de solidarité et de citoyenneté de la jeunesse au plein air et le vendredi 4 février, journée mondiale de lutte contre le cancer, organisée par l'ARC, il n'y a pas de quête sur la voie publique, il s'agit uniquement d'envoyer vos dons.

Le calendrier des journées d'appel à la générosité publique pour l'année 2013 est disponible en mairie, vous pouvez également le consulter en format pdf sur le site www.combs-la-ville.fr, (arrêté préfectoral n° 2013 CS N°001 du 2 janvier 2013).

Accessibilité : la commune fait ce qu'il faut !

La commune au travers de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées s'est résolument engagée dans la mise en accessibilité de ses bâtiments recevant du public, de sa voirie et de ses dépendances. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005 et se concrétise par la prise en compte systématique du handicap dans l'ensemble des projets, tant sur l'aspect social que technique.

Un bilan des actions a été dressé pour 2012 et a été transmis aux membres de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées qui regroupe plusieurs représentants des élus de la commune, de différents services de la commune et des associations liées au handicap.



156 178 euros TTC pour la mise en accessibilité du trottoir de l'avenue de la gare

EN 2012 UNE FORTE AUGMENTATION DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Malgré une répartition assez homogène des places GIG – GIC sur l'ensemble du territoire grâce à la disper-

sion géographique des bâtiments publics, des demandes se manifestent par l'intermédiaire des riverains. Elles sont alors étudiées et réalisées suivant le bien fondé de celles-ci. Ont notamment été réalisées cette année, une place pour personne à mobilité réduite place André Jarlan, une autre sur l'esplanade Salvador Allendé ainsi que la réfection du trottoir avenue Paloisel.

Conformément au schéma directeur fixé par le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics la commune entreprend chaque année des travaux importants pour assurer la continuité des cheminements. Dans ce cadre ont été réalisés : l'aménagement d'une voie verte entre la place René Cassin et le lycée Galilée, la mise en accessibilité de traversées piétonnes rue Pierre et Marie Curie, rue J.F. Millet, rue Jean Moulin, avenue de Quincy, rue Sommeville et rue Saint Jacques et l'aménagement du trottoir avenue de la Gare ainsi que de ses traversées piétonnes. Des travaux favorisant l'accessibilité ont également été effectués comme l'aménagement des places André Jarlan et Gaston Defferre et la réfection du quai de bus du lycée Jacques Prévert. Des études sont en cours également sur la faisabilité des points suivants : étude d'aménagement de la rue du Bois l'Évêque intégrant une voie verte, étude d'une voie verte rue de la Grange aux Créneaux entre le centre de loisirs « Le Soleil » et le mail allée des Princes, élargissement du trottoir rue Somme-

RAPPEL

Deneigement des trottoirs

En ce qui concerne les trottoirs, un arrêté municipal n°93/759 du 22 novembre 1993 précise que, par temps de neige, de gel ou de verglas, les propriétaires ou locataires et les commerçants riverains des voies publiques ou des voies privées ouvertes à la circulation publique, sont tenus de dégager le trottoir situé devant leur habitation ou leur local professionnel, jusqu'au caniveau. La neige déblayée doit être rejetée



à la volée sur les chaussées ou les parties de trottoir dont le déblaiement n'est pas de leur ressort (il est interdit de pousser la neige dans les égouts ou de la monter en tas). En cas de non respect de ces règles, les riverains s'exposent au risque de se retrouver juridiquement responsable des accidents qui pourraient survenir sur ces emplacements

ville entre la rue Saint Jacques et le foyer de Charité et enfin mise en accessibilité du quai de bus avenue de la République au droit du marché.

L'accessibilité des bâtiments recevant du public (ERP) est globalement réalisée en matière de handicap moteur pour les bâtiments pouvant être adaptés. Quelques travaux ont toutefois été effectués : la pose de portes de sortie de secours et de portes d'accès aux normes d'accessibilité à « l'Elan 11-15 ans » et le remplacement de portes aux normes d'accessibilité au groupe scolaire « les Quincarnelles ».

En 2013 malgré une conjoncture difficile 150 000 euros resteront consacrés à la mise aux normes accessibilité.



L'Europe au quotidien, quelques chiffres

Contre le chômage des jeunes de 15 à 24 ans, estimé à 22,5% en juillet 2012, Bruxelles a décidé d'étendre son portail pour l'emploi EURES, qui rapproche offres et demandes d'emploi par delà des frontières.

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) a versé en 2011, 128 millions d'euros pour venir en aide à 21 000 licenciés économiques de 12 états membres, dont la France. Pour endiguer la crise et promouvoir la croissance, le Mécanisme européen de stabilité (MES), après avoir reçu l'aval de la Cour constitutionnelle allemande

en septembre 2012, est en mesure d'apporter une assistance financière aux Etats membres qui rencontrent des difficultés de cet ordre financières, en levant des fonds sur les marchés afin de consentir des emprunts à taux bonifiés. Le MES a la possibilité d'acheter de la dette d'Etat et d'instaurer des programmes d'aide préventifs. Depuis janvier 2013, la Banque centrale européenne (BCE) est dotée du pouvoir de contrôler les liquidités des quelques 6000 banques de la zone euro. Objectif : briser le lien entre dette bancaire et dette souveraine. La Banque européenne d'investissement

(BEI), qui a pour vocation de soutenir l'innovation et la création d'emplois, se voit attribuer une capacité de prêt de 60 milliards d'euros.

Autres chiffres : 115 millions de marchandises contrefaites ont été saisis en 2011 par les douaniers aux frontières extérieures de l'UE, 73% des saisies viennent de Chine, 24% sont des médicaments.

Renseignements : <http://www.europeanemploymentforum.eu/cms.php>



Une grande année pour Sénart

**En 2013...
Sénart a 40
ans ! Quoi de
mieux que**

d'entreprendre de grands chantiers pour marquer ce 40^e anniversaire ? La culture, l'économie, l'enseignement ou encore l'aménagement des pôles commerciaux stratégiques... seront au cœur des constructions amorcées en 2013 à Sénart.

Commençons avec le lancement du **chantier du Théâtre de Sénart**. Situé au cœur du Carré Sénart, il débiterait en mars 2013, pour une livraison prévue en 2015. Pour rappel, ce théâtre à rayonnement régional sera composé de deux salles de spectacle et s'étendra sur plus de 6 300 m².

DÉBUT DU CHANTIER DE LA PÉPINIÈRE / HÔTEL D'ENTREPRISES

(PHE) DE L'ÉCOPÔLE

Une promesse de VEFA (Vente en l'État Futur d'achèvement) a été signée le 13 décembre 2012 entre le San de Sénart et Fulton. Les travaux débiteront au plus tard à l'automne 2013 et s'achèveront au cours du 1^{er} semestre 2015. Cette nouvelle structure d'accueil des entreprises spécialisées dans le domaine des éco-activités, sera située dans le parc d'activités économiques de l'Écopôle. Elle hébergera également un espace de télétravail. Le bâtiment sera exemplaire au niveau environnemental (certification HQE et labellisation Effinergie +). La PHE devrait accueillir à terme une trentaine d'entreprises et plus de 150 emplois.

IMPLANTATION D'UN PÔLE DES SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

Le permis de construire a été déposé le 14 décembre 2012. Les démarches d'implantation de l'Icam sur le site du Carré Sénart vont se poursuivre durant

toute l'année 2013. A terme, un véritable pôle des sciences de l'ingénieur qui fonctionnera en lien avec l'Université Paris-Est Créteil (UPEC), verra le jour au Carré Sénart. Il s'étendra sur 21 000 m², accueillera plus de 1 000 étudiants et regroupera 3 pôles d'activités : l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et les services aux entreprises.

ET AUSSI EN 2013...

Aménagement d'un 3^e canal au Carré Sénart – piloté par l'EPA Sénart. Chantier de l'embranchement supplémentaire qui reliera le Carré Sénart à l'autoroute A5 – piloté par l'EPA Sénart. Nouvel aménagement du Centre Commercial Maisonement et installation de nouvelles enseignes – piloté par Ségécé / Immochan. Poursuite du projet d'extension du Centre Commercial Carré Sénart – piloté par Unibail Rodamco.

www.senart.com - www.facebook.com/sansenart



Hommage à Paul Landowski (1875-1961)

Le grand sculpteur Paul Landowski est l'auteur du «Guetteur» situé au Monument aux Morts de Combs-la-Ville. Une salle d'exposition du Château de la Fresnaye porte son nom.

Paul Landowski est né le 1er juin 1875 à Paris. Après des études secondaires au collège Rollin, en 1893, il entre à l'Académie Jullian et suit les cours de Jules Lefebvre, peintre savant et professeur exigeant auquel Paul devra peut-être en partie sa maîtrise particulière des portraits et des nus. Parallèlement, chargé par le professeur Faraboeuf de dessiner les planches anatomiques qu'il utilise pour son cours à l'École de médecine, il assiste quotidiennement aux dissections. Au faite de sa notoriété, Landowski sculptera pour la faculté de médecine une statue de lui qui sera une sorte d'hommage reconnaissant. Toujours est-il qu'il y acquiert cette connaissance extrêmement précise de l'anatomie, qui constituera toujours à ses yeux le fondement de l'art du sculpteur, l'inspiration, les souffles, l'imagination créatrice ne s'actualisant, selon sa constante conviction, que dans et par un savoir technique irréprochable. En 1895, il entre à l'École des Beaux Arts, où il sera l'élève de Barrias jusqu'en 1900. Lauréat du Prix de Rome en 1900 pour son «David combattant», suivront quatre années à la Villa Médicis où son style classicisant se confirme.

Marqué par la guerre, il reçut comme d'autres artistes de l'époque, un certain nombre de commandes de monuments aux morts de commune ou de champ de bataille. Parmi eux, «le guetteur de Combs-la-Ville», commandé en 1919. Au travers de ce travail, Paul Landowski devint une référence dans la réflexion artistique sur la mémoire et la commémoration de la

Grande Guerre.

Parmi ses oeuvres les plus connues, le Christ de Corcovado à Rio de Janeiro et Sainte Geneviève, patronne de Paris.

En 1941, il participe à un voyage en Allemagne qui lui vaudra, en 1944, de comparaître devant la commission d'épuration de la Société des artistes français. La commission établira que ce voyage avait pour but d'obtenir la libération d'élèves de l'École des beaux-arts prisonniers et sa culpabilité ne sera pas retenue. Les quinze dernières années de sa vie se partageront entre quelques grandes œuvres, comme un Michel-Ange tout de puissance, de maturité et de volonté, une Chute d'Icare, la Porte de la nouvelle faculté de médecine de la rue des saints Pères, en 1954, les quatre danseuses cambodgiennes (1947). Sculpture testament, un Michel-Ange, haut de trois mètres, incarne tout son rêve de lutte avec la matière. Il meurt dans sa maison de Boulogne-Billancourt le 31 mars 1961 à l'âge de quatre-vingt cinq ans.

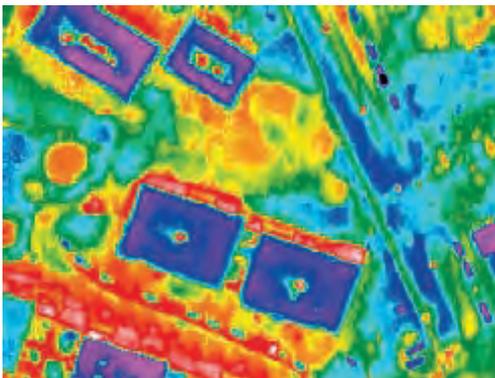
L'EXPOSITION EST REPORTÉE

Du 13 février au 24 mars 2013 du mercredi une exposition devait avoir lieu au Château de la Fresnaye pour vous proposer de découvrir le travail de cet artiste et son esthétisme en marge des mouvements artistiques de son époque.

Cette exposition est reportée à l'automne mais en attendant vous pouvez découvrir le Musée Promenade Paul Landowski de Boulogne Billancourt (92).

Restitution de la Thermographie aérienne

À la mairie, les rendez-vous se succèdent pour les interprétations personnalisées de la restitution de la thermographie aérienne. Si vous le désirez, vous pouvez encore prendre rendez-vous pour connaître le niveau de déperdition thermique de la toiture de votre habitation.



Les dépenses énergétiques de votre habitation : la réponse en 6 couleurs

de la caméra thermique) permet d'obtenir via un jeu de couleurs, un diagnostic précis par toit. Plus le toit est rouge, plus il est chaud ! Isoler sa toiture, c'est donc traiter le principal poste de déperdition d'énergie de la maison.

DES CLÉS POUR VOUS AIDER À INTERPRÉTER LES CARTES

Les cartes thermographiques donnent des informations qu'il est parfois difficile d'interpréter. Les couleurs (bleu foncé ou clair, jaune, vert, rouge, orange) permettent d'identifier les dépenses énergétiques. Nous mettons tout en oeuvre pour répondre aux questions posées. Voici quelques exemples de questions posées : ma toiture est en zinc, est-ce que la thermographie aérienne a fonctionné ? En principe, les déperditions sur les toitures en zinc ne peuvent pas être captées par les caméras infra-rouge. Je

ne chauffais pas pendant le passage des caméras thermiques, est-ce qu'on verra quand même les déperditions ? Oui, car la chaleur accumulée la journée est suffisante pour être perçue la nuit par la caméra thermique au niveau des points de déperdition, l'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur étant important vu les conditions de passage de la caméra. Est-ce qu'une liste d'entreprises est consultable pour réaliser les travaux ? Non, pour une raison d'éthique, aucun nom d'entreprise ne sera communiqué... Cependant pour toutes les questions précises, techniques concernant les matériaux à utiliser, vous pouvez contacter la maison de l'environnement de Sénart :

La Futaie- Bois de Bréviande- RD 346 - 77240 Vert-Saint-Denis au 01 64 10 53 95 - Fax : 01 64 10 53 99 - maison-environnement@san-senart.fr.

Depuis la restitution le 9 novembre 2012 (cf article dans Rencontre à Combs n° 134), 153 personnes ont été reçues et il est encore possible de prendre rendez-vous avec le service urbanisme en téléphonant au **01 64 13 16 18** pour une analyse des déperditions d'énergie de votre toiture (les façades des maisons ne sont pas concernées). Nous vous rappelons que la thermographie aérienne (à l'aide



ATTENTION

CALENDRIER DES ENCOMBRANTS ERRONÉ

Suite à une réorganisation de la collecte des encombrants, le SIVOM a été amené à supprimer la zone 5 sur Combs-la-Ville. Les rues de cette zone ont été rattachées soit à la zone 2, soit à la zone 4. Le calendrier des encombrants avait été distribué par le SIVOM dans toutes les boîtes aux lettres mais malheureusement une partie de l'ancien secteur 5 a disparu du plan par erreur. Un nouveau calendrier a donc été réimprimé par le SIVOM pour un coût dérisoire de 37,82 euros TTC et distribué à nouveau (gratuitement) dans toutes les boîtes aux lettres avant les vacances de Noël.

Malheureusement c'est le même plan erroné qui avait été transmis par le SIVOM à la mairie de Combs-la-Ville pour l'annuaire municipal et compte tenu des délais d'impression de l'annuaire il été impossible d'effectuer la modification. Sur le calendrier des

encombrants qui s'y trouve il manque donc effectivement une partie de l'ancien secteur 5 qui n'a pas été réintégré au secteur 2 comme elle aurait du.

Toutefois vous pouvez vous référer au calendrier du SIVOM corrigé qui a été redistribué dans vos boîtes aux lettres, ainsi qu'au site Internet www.sivom.com qui est mis à jour en temps réel.

Pour toutes questions : SIVOM, route du Tremblay à Varennes-Jarcy ou au 0 805 80 18 18 (appel gratuit).

La déchetterie de Combs-la-Ville a subi des dégradations importantes au mois de décembre qui ont nécessité des travaux lourds. C'est la raison pour laquelle elle n'a ré-ouvert que fin janvier 2013.

Déchetteries 01 69 00 74 15.



Le site Internet de la ville évolue

Estimer son quotient familial, consulter le menu de la restauration scolaire, demander un acte de naissance, s'inscrire sur les listes électorales ou tout simplement trouver l'information qu'il vous faut, de plus en plus de services sont rendus directement en ligne depuis le site Internet de la ville. Mis en place en septembre 2006, il avait besoin d'un «coup de jeune», c'est désormais chose faite.

Globalement vous retrouverez sur le site www.combs-la-ville.fr les mêmes informations qu'auparavant. Elles sont mieux organisées et mieux mises en valeur. Le site reste volontairement simple d'utilisation mais les services en ligne sont plus accessibles et l'aspect graphique a été repensé et modernisé.

Au lieu des quatre onglets «votre ville», «votre mairie», «vos services» et «vos loisirs», ce sont six rubriques que vous trouverez sur la nouvelle version du site Internet. La rubrique «vos services» a été scindée afin que vous puissiez trouver les informations plus rapidement. Les

nouveaux onglets sont : «votre ville», «votre mairie», «à tout âge», «vivre ensemble», «cadre de vie» et «loisirs». Dans «votre ville» vous retrouverez toutes les informations sur la ville en général, des chiffres, son patrimoine, son histoire, les entreprises, la vie commerciale, le jumelage.... Dans «votre mairie» se trouvent, comme avant, les rubriques concernant les services municipaux, la vie municipale, le conseil municipal, le budget, les élections, les grands projets,... Dans «à tout âge» retrouvez tout ce qui concerne la petite enfance, l'enfance, le scolaire, la jeunesse et les seniors. Dans «vivre ensemble» se trouvent les rubriques

social et santé, le logement, les conseils de quartier, l'emploi, le bruit, occupation du domaine public... L'onglet «cadre de vie» s'applique au développement durable, à l'environnement, à l'urbanisme, collecte des déchets... Et enfin dans «vos loisirs» vous retrouverez les rubriques sports et culture, l'espace pour les associations, la ludothèque et les espaces multimédias. Des mégas menus surgissent lorsque vous passez la souris sur l'un des onglets, faisant apparaître le contenu de l'onglet dès la page d'accueil. Les actualités sont mieux hiérarchisées également. Vous trouverez dans un menu défilant en haut de la page les trois ou quatre



Les onglets en haut font apparaître des mégas menus détaillant le contenu de l'onglet

actualités importantes avec une grande photo. Ensuite en dessous se situent des actualités de second niveau avec une vignette et enfin à droite les brèves qui donnent de l'information rapide, courte et simple, sans image.

Tout en haut de la page vous pouvez accéder directement aux démarches en ligne que vous pouvez effectuer soit directement en ligne, soit en téléchargeant un document, soit d'une manière générale grâce au Guide des droits et démarches. Dans cette rubrique vous pourrez télécharger les formulaires d'inscription aux accueils de loisirs ou aux stages sportifs de l'École municipale des sports par exemple.

Dans la colonne de droite vous trouverez d'abord les accès directs : les annuaires (guide des associations, guide des entreprises et des commerces, guide santé, guide pratique...), le plan interactif, ce que les nouveaux arrivants ont besoin de savoir, le quotient familial avec la possibilité d'effectuer une simulation et de découvrir les tarifs des services correspondants à l'estimation de votre quotient, le menu de la restauration

scolaire, les offres d'emploi et les marchés publics. En dessous trois vignettes mettent en valeur le blog de la jeunesse clic-la-ville que vous pouvez consulter



La page agenda que vous pouvez trier par thème ou période, partager et imprimer

en cliquant sur la vignette, le portail de la médiathèque (cf. plus loin) et le site d'échange «Entre Sénartais» mis en place par le San de Sénart et les communes en octobre 2012. Le nouveau module qui se situe juste en dessous, vous permet de revoir les grands événements de la commune en images. En dessous encore vous pouvez consulter le journal municipal *Rencontre* directement depuis la page d'accueil mais aussi les nombreuses autres publications éditées par la mairie (saison culturelle, plaquettes des différents services, livret d'accueil des commerçants et artisans...). En bas de la page se trouve l'agenda de la semaine. Vous pouvez en afficher la page et la partager sur facebook, twitter ou google +, l'envoyer par email, l'imprimer ou trier les événements pas thème ou par période. Un vrai atout pour trouver rapidement une manifestation sur la commune et la partager avec d'autres.

À l'intérieur de chaque page, les autres éléments de la rubrique sont repris dans le menu de droite pour permettre une navigation plus simple d'une page à l'autre. Vous retrouvez aussi des actualités générales ou liées au thème de la page et l'agenda de la semaine. Les pages seront illustrées et aérées.

Tout en bas de la page d'accueil vous trouvez successivement le plan de ville, les coordonnées et les horaires d'ouverture de la mairie, la météo et un nouveau module permettant de faire apparaître, dès cette page, les liens avec d'autres sites institutionnels utiles.

Enfin tout en bas se trouve le petit logo facebook traditionnel qui vous permettra de vous rendre sur la page facebook dédiée aux jeunes de Combs-la-Ville.



Le site Internet www.combs-la-ville.fr avant l'évolution



Le site Internet www.combs-la-ville.fr après l'évolution



ZOOM...

Les services rendus directement depuis le site Internet

Vous pouvez en quelques clics sans bouger de chez vous :

- Payer la restauration scolaire, les accueils de loisirs et les crèches.
- Vous inscrire sur les listes électorales
- Effectuer une demande d'actes de naissance, de mariage ou de décès qui vous sera envoyé directement chez vous par courrier.
- Consulter le menu de la restauration scolaire
- Estimer votre quotient familial et les tarifs des services municipaux correspondants
- Télécharger les formulaires d'inscription aux différents services, mais aussi les formulaire de réservation de salles...
- Télécharger ou remplir en ligne les dossiers de demande de subventions pour les associations
- Accéder au Guide des droits et démarches et au Guide des droits et démarches associatives
- Echanger des services avec vos voisins grâce à la plateforme Entre Sénartais.
- Visualiser le plan interactif et les lieux des manifestations du moment.



Trois sites dépendent de la mairie de Combs-la-Ville et sont accessibles directement depuis la page d'accueil du site internet www.combs-la-ville.fr ou directement en tapant leurs adresses dans un moteur de recherche. Il s'agit du portail de la médiathèque, du blog clic-la-ville et de la page facebook dédiée aux jeunes de la ville.

Le portail de la médiathèque qui vient d'évoluer permet de réserver en ligne livres, CD ou DVD grâce à un espace personnel sécurisé. Vous pouvez également y découvrir les nouveautés de la médiathèque, mais aussi les coups de coeur des bibliothécaires ou encore les animations proposées par l'équipe de la médiathèque. Des liens vous permettent d'accéder également à des ressources documentaires comme le site Medialib, Tout apprendre ou Naxos.

POUR LA JEUNESSE BLOG OU FACEBOOK

Toute l'actualité des structures de l'Espace Jeunesse République : Elan 11-15 ans, Conseil Communal des Ados, Tremplin 16-20 ans et Bureau Information Jeunesse se trouve sur le blog www.clic-la-ville.fr ou accessible depuis la page d'accueil du site Internet www.combs-la-ville.fr. Des questions ou des suggestions ? Il vous suffit d'écrire un commentaire. Toutes les manifestations y sont annoncées que ce soit des cours, des ateliers, mais aussi des salons post bac ou le travail des jeunes du Conseil Communal des Ados. Alors n'hésitez pas en un clic, rendez-vous sur clic-la-ville !

Pour ceux qui préfèrent, une page facebook est destinée aux jeunes qui y retrouvent les manifestations et événements qui leurs correspondent.

Des sources d'informations différentes du journal municipal *Rencontre*, complémentaires et qui permettent d'être bien informés. Profitez-en !



L'ESAT propose une activité professionnelle aux personnes handicapées pour favoriser leur autonomie et leur accès à la citoyenneté.

L'ESAT, une plateforme de compétences à votre service

L'ESAT ELISA SENART est un Etablissement et Service d'Aide par le Travail situé dans la ZAC Parisud à Combs-la-Ville. Plus de 100 travailleurs encadrés par une équipe de professionnels proposent des services aux entreprises mais aussi aux particuliers.

L'ESAT est un établissement médico-social qui accueille des adultes handicapés psychiques ayant la volonté et les aptitudes pour s'inscrire dans un projet professionnel. Pour les entreprises, travailler avec l'E.S.A.T. ELISA SENART, outre la satisfaction de bénéficier d'un travail de qualité dans les conditions qu'elles ont choisies, permet de s'acquitter partiellement de l'obligation d'emploi de personnes handicapées (taxe AGE-FIPH). Opter pour l'ESAT, c'est un geste citoyen et responsable.

UNE PLATEFORME DE COMPÉTENCES À VOTRE SERVICE !

Le restaurant la table d'Elisa est un lieu convivial pour vos déjeuners. Deux ambiances sont

proposées : le «Salad'Bar», formule rapide avec buffet et la formule à la carte. Tous les produits frais sont choisis et cuisinés sur place par les chefs. Pour des repas d'affaires, des déjeuners entre collègues,

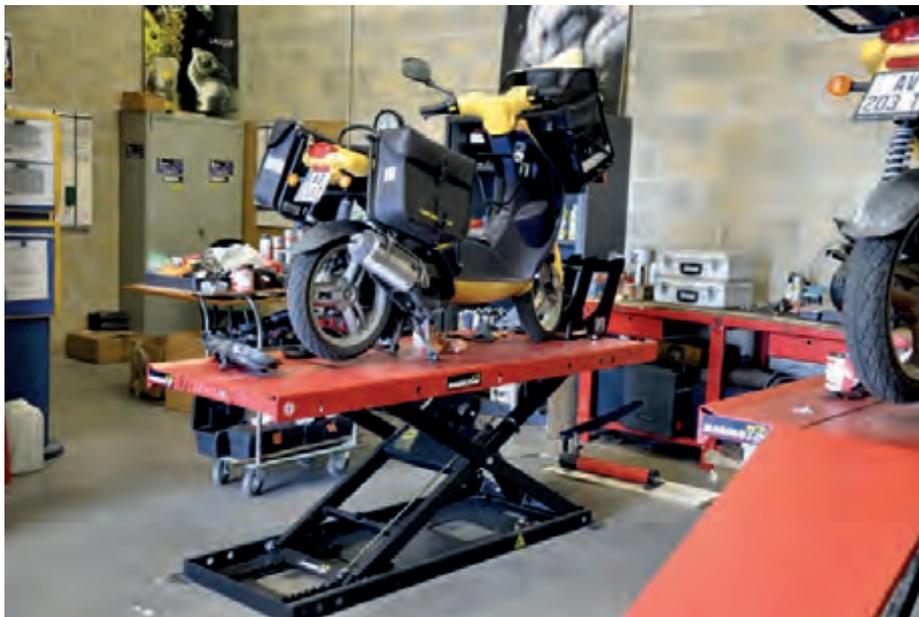
une réunion, un séminaire d'entreprise, ou tout autre événement, l'équipe vous proposera la formule adaptée à vos attentes. Vous organisez un événement ? L'ESAT met à votre disposition une salle avec prestation repas, organisation de buffets, réceptions (formules à la carte)



La Table d'Elisa, un lieu convivial pour vos déjeuners.

Pensez à réserver votre table au **01.64.88.18.66** ! Le restaurant « La Table d'Elisa » est ouvert du lundi au vendredi de 12h à 14h.

La mécanique : Le plus grand réseau national d'acheminement de courrier confie ses véhicules deux roues et ses vélos à assistance électrique, pourquoi pas vous ! Leur savoir-faire en matière de mécanique permet de proposer une maintenance de vos matériels



L'atelier mécanique a en charge la révision des scooters de la poste .

type: scooter, vélo électrique, tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse... de manière occasionnelle ou en contrat d'entretien, pour optimiser votre flotte. L'ESAT propose également des réparations de type moteur électrique et de soudage. Un devis préalable à chaque prestation est établi. L'ESAT propose aussi un service de location de scooters.

Le nettoyage industriel : L'une des plus grandes agences du secteur immobilier de France et de grands groupes industriels sollicitent les services de l'ESAT pour l'entretien de leurs locaux ! L'équipe possède un savoir-faire réel dans diverses techniques. De façon ponctuelle ou sous forme de contrat, en entreprise ou chez les particuliers, les équipes de nettoyage interviennent dans l'entretien de locaux, bureaux, parties communes d'immeuble, parkings, mobilier urbain, sur une fin de chantier, pour un shampooinage de moquette, un décapage avec une remise en cire ou de la vitrerie (à hauteur d'homme ou avec perche), désinfection des sanitaires, entretien d'entrepôt avec auto-laveuse...

L'ESAT est sensible à l'utilisation de produits et de techniques écologiques. Chaque collaboration avec leur atelier permet de développer un meilleur

contact social et une valorisation des usagers. Ainsi, ils apporteront toute la rigueur et la justesse d'un travail maîtrisé, tant par sa qualité, que par le respect des



Un équipement professionnel pour le repassage du linge qui est rendu plié ou sur cintre, au choix.

demandes.

L'industrie : De multiples partenaires publics ou privés leur font confiance en matière de prestation, et les laissent intervenir dans leurs travaux de sous-traitance ! Les équipes participent à la réalisation de travaux variés : conditionnement, mise sous pli, étiquetage, montage, assemblage, câblage, routage, confection de kits ou de coffrets événementiels, du plus simple au plus élaboré. L'atelier dispose : d'une zone de stockage délimitée pouvant accueillir une quantité de palettes et de marchandise. D'une zone utilisée pour le matériel nécessaire (scotch, film, cartons,...) à la réalisation de leur travail. D'un espace aménagé d'une thermofilmeuse permettant de palettiser.

La repasserie : Un équipement professionnel pour le repassage de votre linge ! Un équipement professionnel, répondant à diverses prestations, est mis à la disposition de l'équipe de la repasserie : centrales à vapeur, tables à aspiration, lave-linge, sèche-linge. Que vous soyez particulier ou entreprise, l'ESAT propose un service de repassage complet (sauf jupes, costumes et robes) ainsi que le lavage et séchage des couettes sans plume et couvertures. Selon votre choix, le linge repassé peut vous être rendu plié ou sur cintre. L'ESAT propose également d'effectuer le lavage, séchage et repassage des vêtements de travail de type bleu de travail, cottes... Il n'y a pas de nettoyage à sec. La repasserie se situant à l'entrée du parking de l'ESAT ELISA SENART, vous pourrez déposer votre linge facilement et rencontrer l'équipe qui se tiendra à votre disposition.

La création et l'entretien

d'espaces verts : Pour ce type de travaux l'ESAT propose des contrats d'entretien à l'année ou ponctuels avec des avantages fiscaux pour les particuliers. Les prestations concernent la taille des haies, la tonte de pelouse, le ramassage des feuilles, les débroussaillages, le désherbage, l'entretien des parcs et jardins, l'entretien des voiries, la création de massifs, les plantations et l'évacuation des déchets.

L'ESAT ELISA SENART

Pour toute demande de devis ou de renseignement: ESATELISASENARTZAC PARISUD 4, 58, Boulevard Maurice Faure 77380 Combs-la-Ville . Tél: 01.64.88.18.60 Fax : 01.64.88.90.17 -

Mail : ateliers.elisassenart@ipsis.org

Horaires d'ouverture : le lundi de 9h à 17h, du mardi au jeudi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h.



ERRATUM

Annuaire municipal

L'annuaire municipal vient de paraître et malgré le soin apporté à sa réactualisation il peut toujours y avoir des erreurs.

C'est le cas :

- p.114 dans la rubrique Avocat où Catherine Racine-Terrenoir a été inscrite à tort puisqu'elle est à la retraite.
- p.111, dans la rubrique Psychothérapie, Françoise Raga n'est pas située à la Maison médicale, 11 avenue de la République. Veuillez nous en excuser.

Un garage Renault dans la Zone de l'Ormeau

Le mois dernier Rencontre vous avait présenté deux évolutions futures de la zone de l'Ormeau : le déménagement d'Intermarché et l'installation d'un Mac Donald. Ce mois-ci, il est question de l'implantation d'un bâtiment à usage de vente et de réparation automobile « Renault » au sud de la zone de l'Ormeau.

Un permis de construire a été déposé à la fin du mois de décembre 2012 dans la perspective de la construction d'un bâtiment à usage de commerce et réparation de véhicules automobiles « Renault » sur un terrain situé au sud de la zone de l'Ormeau (voir plan de situation « photographie aérienne »).

Cette construction d'environ 700 m² sera implantée sur un terrain d'une superficie de près de 4000 m².

L'accès à ce terrain se fera à partir de la rue Pierre et Marie Curie.

Le bâtiment aura une hauteur limitée car inférieure à 7 mètres et l'aménagement paysager sera particulièrement important car plus de la moitié du terrain sera végétalisée et plus d'une vingtaine d'arbres seront plantés. Ce permis de construire étant toujours en cours



Photo aérienne : plan de situation du futur garage Renault

d'instruction, il ne peut pas être consulté.

Vous pouvez contacter le service urbanisme de la commune pour plus de renseignements au 01.64.13.16.14.

Le Marché municipal provisoire fonctionne

Dans le quartier de la Gare, le marché provisoire a pu accueillir depuis le 23 janvier 2013 les commerçants du marché municipal. Les commerçants tout comme les clients tâchent de trouver leurs marques.

Le marché provisoire fonctionne depuis le 23 janvier 2013. Les commerçants qui ont intégré ce lieu pour plusieurs mois sont satisfaits. Il faut trouver ses marques à 13 heures.



Le déménagement vers le marché provisoire s'est déroulé lundi 21 janvier sous la neige.

dans un confort plus rudimentaire mais ils vont être aux premières loges pour assister sous leurs yeux à la construction de leur futur lieu de travail moderne et confortable situé juste en face.

COMME D'HABITUDE !

Le marché se déroule comme auparavant, c'est à dire deux fois par semaine, le mercredi ainsi que le samedi. Les horaires restent inchangés : ouverture des ventes à 8 heures et fin des ventes



Le marché provisoire fonctionne depuis le 26 janvier, les commerçants et leurs clients trouvent leurs repères...

Pour Samuel Dzialoszynski, Président de l'association des commerçants du marché : « l'ensemble des commerçants et la municipalité ont conscience des difficultés qu'il y aura tant au niveau de la circulation que du stationnement mais c'est la conséquence normale de ce chantier de construction et du fonctionnement du marché provisoire sur l'ancien parking. Chacun d'entre nous doit y penser et respecter les règles de stationnement ». Toujours selon lui : « c'est au moment du remballage (fin du marché) que la circulation dans la rue de

Varennes sera compliquée mais inévitable. Nous vous prions encore de nous excuser » .

N'oubliez pas que le parking de la gare se trouve à proximité du marché municipal.



DATES

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

- **5 février 2013 à 19h30** Conseil de quartier Prévert à la maison de quartier des Quincarnelles, rue Jean Jaurès
- **7 février 2013 à 19h30** : Conseil de quartier Gare, au centre Beausoleil, rue des frères Moreau
- **12 février 2013 à 19h30** : Conseil de quartier République au Bureau Information Jeunesse, 1 avenue de la République
- **14 février 2013** : Conseil de quartier Vieux pays à la Clavelière, 8 rue de Lieusaint
- **19 février 2013 à 19h30** Conseil de quartier Bois l'Evêque, à la maison de quartier le Soleil rue Georges Brassens

Renseignements : 01 64 13 16 12 ou www.combs-la-ville.fr

EN BREF

Quartier Vieux Pays : Le cabinet médical de la Grande Ferme

Le cabinet médical de la Grande Ferme situé à la fois rue de la Grande Ferme et rue Marguerite Yourcenar accueille dès le début du mois de février trois sages femmes :

- Christelle De Stefano au 06 03 40 91 15
- Brigitte Ramonède au 06 89 42 78 14 ou 01 60 60 15 22 - kangourou77@gmail.com
- Audrey Roubaix au 06 66 90 00 31

Rencontre avec Typhaine Marzin, Meilleure Apprentie de France



Typhaine Marzin-Barre a été désignée en 2012, Meilleure Apprentie de France dans le domaine de la vente. Elle a reçu deux médailles d'or pour son travail de création de vitrine. Rencontre avec cette jeune combs-la-villaise de 18 ans, passionnée par ce qu'elle entreprend.

Quel a été votre parcours avant de remporter le titre de Meilleure Apprentie de France (MAF) ?

Après avoir réussi mon brevet des collèges, on m'a orientée vers le secrétariat, la comptabilité mais je sentais que je n'étais pas faite pour cela. J'ai toujours aimé le relationnel et très vite avec l'aide de la Chambre des Métiers, j'ai pu intégrer le CFA de Montereau pour entreprendre des études dans la vente. J'ai donc passé en deux ans mon CAP Vente Action Marchande en contrat d'apprentissage.

Qu'est-ce qui vous a poussé à participer au concours du Meilleur Apprenti de France ?

Mon professeur Virginie Lucas m'a sensibilisée à ce concours, j'ai tout de suite été séduite

par l'idée de réaliser ma propre vitrine. J'aime aussi beaucoup travailler avec mes mains, créer des objets. Avec ma maman nous avons mis beaucoup d'énergie, de passion et de temps à réaliser ce projet qui avait pour thème la musique. C'était difficile, la finale avait lieu à Bourges, il a fallu tout emmener et tout recommencer à installer. J'y suis arrivée et je remercie encore tout ceux qui m'ont encouragée.

Quels sont vos projets maintenant ?

Je suis à la recherche d'un employeur pour pouvoir passer à l'étape supérieure et obtenir mon Bac Pro Commerce en alternance. En attendant, je vais probablement suivre une formation en anglais car c'est important dans ce secteur d'activités, je vais aussi passer mon permis. En mars 2013, on me remettra une troisième médaille d'or au Sénat. C'est le dernier point d'honneur à cette belle aventure très enrichissante et valorisante. Espérons qu'elle m'ouvre les portes de la vie professionnelle !



Typhaine pose avec son diplôme départemental devant l'hôtel du département à Melun. Première étape avant la finale nationale.



Typhaine Marzin à Bourges lors de la présentation de sa vitrine pour la finale nationale. A cette occasion, elle sera désignée meilleure apprentie de France.

Concert de guitares

Le 8 février 2013, un récital de guitares pour vous faire voyager du baroque au contemporain.

Dans le cadre de ses Rendez Vous de la Fresnaye, la commune propose au Château de la Fresnaye, en alternance avec la saison artistique, une programmation de spectacles vivants (chansons, musique, théâtre, mime) autour de petites formes aussi riches que variées dans leur expression, que l'on retrouve habituellement dans ses salles.

Il s'agit souvent d'un moment de culture particulier, dans une ambiance intimiste puisque la salle ne peut accueillir qu'une soixantaine de personnes assises. Un moment convivial qui permet un échange de qualité avec les artistes qui se produisent.

Cette fois il est question de guitare...

Yohann Sintas et Garen Ajamian vous proposent une déambulation du baroque au contemporain.

MAIS QUI SONT-ILS ?

Yohann Sintas est le nouveau talent de la guitare classique. Né en 1994, de parents musiciens, oreille précoce, il a commencé à pincer les cordes dès l'âge de 4 ans. A 14 ans, il décrochait à l'unanimité du jury le 1^{er} prix du concours national de Lempdes (Puy-de-Dôme). A 16 ans, il était déjà titulaire du Diplôme d'Etude Musicale (DEM) de guitare. Depuis 2009, il suit les cours de Judicaël Perroy considéré comme un des plus grands guitaristes et pédagogues mondiaux de sa génération.

Garen Ajamian est né en 1988, il débute la guitare classique dans une maison de la culture arménienne à l'âge de 6 ans. Son professeur de l'époque, Ohannès Demirdjian, lui transmet cette passion pour la guitare. En 2006,

il entre au conservatoire Marcel Dadi de Créteil dans la classe de Jérôme Bénézet qui lui donne de la rigueur dans le travail et l'interprétation. Il obtient successivement le certificat de fin d'étude musicale, le diplôme d'étude musicale et enfin le prix de perfectionnement de guitare.

Depuis 2012, il est élève dans la classe du brillant Judicaël Perroy au conservatoire

à rayonnement régional d'Aubervilliers.

Rendez-Vous donc le vendredi 8 février 2013 à 20h30 au Château de la Fresnaye.

Tarifs 10 euros et 6 euros (enfants de -12ans, élèves du Conservatoire et bénéficiaires des minima sociaux). Inscriptions conseillées au 01 60 34 27 59/63

LE SPECTACLE VIVANT ENTRE AU CHÂTEAU, ET VOUS ? LE SPECTACLE VIVANT

Récital de guitare

LE SPECTACLE VIVANT ENTRE AU CHÂTEAU, ET VOUS ? LE SPECTACLE VIVANT

*Johann Sintas et Garen Ajamian
autour des oeuvres de Scarlatti,
Ponce, Bach, D'Angelo...*

LE SPECTACLE VIVANT ENTRE AU CHÂTEAU, ET VOUS ? LE SPECTACLE VIVANT

LES RENDEZ-VOUS DE LA FRESNAYE

**Vendredi 8 février 2013
à 20h30
au Château de la Fresnaye**

Renseignements et réservations au 01 60 34 27 59

combs La ville

Les prochains grands rendez-vous festifs

Fête foraine, braderie puis fête de la ville les rendez-vous festifs de l'année approchent.

Du 2 au 17 mars : attention, le stationnement sera interdit sur le parking de la piscine, rue B. Marcet et le parking de la rue du Multien (dès le 25 février). La fête sera ouverte les mercredis, samedis et dimanches durant cette période de 14h à 19h pour les petits comme pour les grands. Attention le stationnement sur le parking de la piscine sera interdit dès le 25 février 2013 pour permettre aux forains de s'installer.



nelle braderie «lutte anti-gaspillage» se tiendra sur le parking de la piscine jusqu'à la rue du Multien. Les inscriptions auront lieu à l'Hôtel de Ville le 26 mars de 14h à 17h, le 27 mars de 9h à 11h30 et de 14h à 19h et 28 mars de 14h à 17h, ne les ratez pas.

LA FÊTE DE LA VILLE

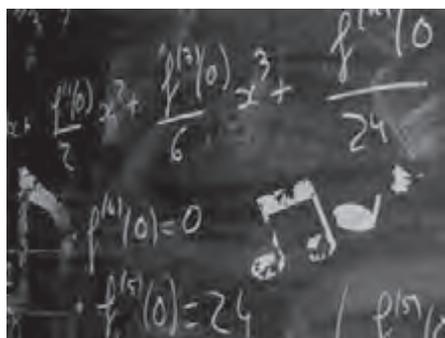
Elle aura lieu les 21 et 22 juin 2013. Fête de la jeunesse, guinguette, fête de la musique, animations familiales et spectacle des années 80 seront détaillés prochainement. Le samedi 22 juin 2013, le stade Alain Mimoun sera, comme l'an passé le site privilégié de toutes les animations qui séduiront petits et grands.

UN MOMENT CONVIVAL POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE

Le 26 mai 2013 de 9h à 18h la tradition-

Renseignements : Direction de l'Animation Culturelle et Festive au 01 60 34 27 63.

Musique et mathématiques



Loin d'être antinomiques, ces deux disciplines faisaient partie des Arts libéraux à l'époque médiévale. Ce terme désigne les disciplines intellectuelles fondamentales dont la connaissance

depuis l'Antiquité hellénistique et romaine était réputée indispensable à l'acquisition de la haute culture. Les arts libéraux étaient groupés en deux cycles : le trivium, comprenant la grammaire, la rhétorique et la dialectique, et le quadrivium, groupant les quatre branches des mathématiques (arithmétique, géométrie, astronomie et musique). Le célèbre nombre d'or se retrouve d'ailleurs comme pierre angulaire de nombreuses partitions musicales. C'est pourquoi après «Musique et Cinéma» et «la Musique face à l'Histoire», le conservatoire Maurice Ohana et la médiathèque s'associent pour aborder une autre facette de la

EN BREF

Café littéraire «Un Livre, une Commune»

Dans le cadre du Prix «Un Livre, une Commune» des cafés littéraires sont organisés pour vous permettre de rencontrer les auteurs des sept premiers romans en compétition pour le prix. Lors d'un moment d'échange convivial vous pouvez ainsi leur poser les questions que vous aurez inspiré la lecture de leur ouvrage et mieux comprendre peut-être les ressorts de leur inspiration. Le premier café littéraire aura lieu le samedi 23 février à 17h30 à la médiathèque.

Renseignements au 01 64 88 61 53

Marathon de Sénart

Comme tous les ans la commune a besoin de bénévoles pour participer à l'organisation du Marathon de Sénart qui aura lieu le 1er mai 2013. Que vous soyez chargé du ravitaillement, de l'épongeage ou de la sécurité, votre rôle sera déterminant pour la réussite de cette belle journée sportive.

Renseignements 01 60 34 27 57

Heure du mercredi

Les élèves du Conservatoire Maurice Ohana se produisent en audition le 20 février à 19h au conservatoire.

Renseignements 01 64 88 77 00

musique. Une conférence présentée par Alain Louvier, compositeur en résidence au conservatoire Maurice Ohana vous est proposée sur le thème «Musique et Mathématiques». La rencontre sera prolongée par un concert des oeuvres d'Alain Louvier donné par les élèves du conservatoire.

Conférence le samedi 16 février à 15h30 à la médiathèque puis concert à 17h30 au conservatoire.

Renseignements : médiathèque 01 64 88 61 53 ou conservatoire 01 64 88 77 00

Théâtre et danse avec la Scène nationale

Théâtre des Opérations de Pierre Rigal (crédit photo : Sungjin Jung).

Théâtre et danse rythmeront votre mois de février avec la Scène nationale de Sénart.

De la danse avec **THÉÂTRE DES OPÉRATIONS** de Pierre Rigal, Compagnie dernière minute, les 12 et 13 février 2013 à La Coupole. Avec neuf danseurs coréens dont plusieurs issus de la Korean National Contemporary Dance Company. Soutenus par un très beau travail des lumières, les corps des neuf danseurs, impressionnants d'énergie et de vitalité, s'expriment et se débattent ensemble, sur le plateau. Dans un paysage lunaire, une communauté d'êtres mi-humains,

mi-animaux ou robots sortis d'un conte imaginaire enfantin, fait l'objet d'une expérimentation organisée par des individus observateurs-manipulateurs, sortes de scientifiques maladroits rescapés d'un temps passé. Jeu d'enfant ou guerre tragique, expériences savantes ou manèges ludiques, les créatures expérimentent ces relations qu'on dit humaines dans un fascinant ballet pour interroger l'évidente mais totalement humaine absurdité de la violence.

Du théâtre avec **FAHRENHEIT 451** de Ray Bradbury et mis en scène par David Géry. Une production déléguée de la Scène

nationale de Sénart, du 19 au 23 février 2013 à La Coupole. David Géry s'attaque à un grand classique de la littérature nord-américaine, Fahrenheit 451, roman « d'anticipation », avec pour même fil d'Ariane le thème de la résistance, celle d'un homme face à un système. Ray Bradbury projette dans un futur lambda la crainte d'une société conformiste où la culture est bannie, les livres brûlés par des pompiers incendiaires...

Réservations au 01 60 34 53 60

www.scenenationale-senart.com

Cross de sénart

Il faisait bon courir ce dimanche 6 janvier, sur le site vallonné de la Borne Blanche. Le cross de Sénart y a réuni 365 athlètes, toutes catégories confondues, dans les neuf courses proposées par le CACV Athlétisme.

Dans la course phare des 8 km 175, c'est Sulian Courjal de l'Athlé 91 qui s'impose en 28'3" (17,1 km/h de moyenne !), le premier combs-la-villais est Anaël Aubry en 31'12".

Une belle première place en poussins 10/11 ans de Thierno Balde, un jeune plein d'avenir pour le CACV Athlé !

Le député Maire Guy Geoffroy après avoir terminé sa course, a félicité tous les participants et, avec le Conseiller général Didier Turba, a remis les récompenses aux vainqueurs.

Le président Christian Desmet et Denis Bouard remercient vivement les services techniques et des sports de la mairie ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué bénévolement à la réussite de cette compétition.



Taekwondo



Le club de Taekwondo de Combs-la-Ville

Le club de Taekwondo de Combs-la-Ville commence fort cette saison

2012/2013, en réussissant à faire sélectionner une de ses élèves au Centre

Régional d'Accession à Haut Niveau (CRAHN) Technique. En effet, Mlle Cagla Dugan est admise à l'équipe d'Ile-de-France, elle représentera notre région avec ses autres collègues sélectionnés dans différentes compétitions prochainement. Voici un résumé de ces compétitions techniques : le but est de réaliser le mieux possible ce qu'on appelle des poomses au Taekwondo. Beaucoup de critères d'évaluation existent comme la force, le rythme, la souplesse, l'impact, la propreté des techniques... Ça fait partie des techniques traditionnelles de cet art martial. Avec beaucoup d'entraînements, les efforts du professeur et des élèves, le club vise d'emmener ses athlètes encore plus loin que cela. Il ne nous reste, donc, plus qu'à féliciter notre sportive Cagla Dugan, et leurs souhaiter une bonne continuation.

Combs-la-Ville fête Saint Vincent

Comme chacun sait, Saint Vincent, ce diacre de Saragosse martyrisé en l'an 305, est considéré comme le patron des vigneron. Dans toutes les villes ou villages des contrées viticoles, ce Saint est fêté et célébré afin de le remercier de la vendange passée et pour se mettre sous sa protection pour les travaux des années à venir. La Confrérie des Compagnons d'Irminon a renoué avec cette tradition en organisant depuis quelques années la fête de Saint Vincent fin janvier en l'église Saint Vincent de notre ville.

Cette année cette fête a revêtu une importance particulière car toutes les Confréries d'Ile de France étaient invitées à se réunir à Combs-la-Ville le dimanche 20 janvier 2013, dans le cadre d'une « Saint Vincent tournante » francilienne organisée sous l'égide du « Comité de coordination Ile-de-France

des Confréries.

Après s'être mises en tenue à partir de 9h à l'Hôtel de Ville, les Confréries en costumes se sont rendues en cortège jusqu'à l'église où le Père José les a accueillies pour célébrer la messe. Les Confréries se retrouvèrent ensuite à la salle des fêtes André Malraux pour participer à un déjeuner festif animé par les « Nouveaux Trouvères »

Malheureusement cette année la neige et le verglas sont venus perturber cette manifestation et seules 11 Confréries (sur les 16 inscrites) ont pu effectuer le déplacement et il faut les en remercier, certaines étant venues par le train. Mais, comme à l'accoutumé, la bonne humeur et la convivialité étaient présentes lors du repas. En fin de journée, rendez-vous fut pris pour le « Symposium des Vignes

d'Ile-de-France » organisé le samedi 19 octobre 2013 par notre Confrérie et nos



La confrérie sortant de l'église

amis de la Confrérie des Pierrottes de Livry-sur-Seine. Cette manifestation se déroulera pour partie au Musée aéronautique de Réau et à Livry-sur Seine, pour partie à Combs-la-Ville.

La SHAGE part en voyage

La SHAGE vous propose un voyage en Franche Comté du dimanche 12 mai au jeudi 16 mai 2013 (5 jours et 4 nuits).



Venez découvrir cette région magnifique qui est encore assez méconnue : une nature sauvageonne, du plateau des 1000 étangs aux montagnes du Jura.

célèbre fromage. Vous pourrez aussi profiter d'un déjeuner croisière sur le Doubs, visiter le château de Joux avec ses légendes, ses cachots aux hommes célèbres (Mirabeau, Toussaint-Louverture, etc), ainsi que le célèbre site de la Saline d'Arc-et-Senans classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Renseignements : 01 60 60 35 25

Vous visiterez des villes typiques de la Renaissance, comme Langres, avec chemin de ronde, où encore "la reculée" de Beaume-les-Messieurs et ses chutes d'eau, la Citadelle de Besançon qui surplombe le Doubs offrant une vue superbe. Arrêt prévu également à l'espace muséographique de la Maison du Comté avec dégustation de ce



La Saline royale d'Arc-et-Senans est classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Don du sang

Le samedi 23 février 2013, de 9h30 à 17h à l'Hôtel de Ville venez donner votre sang. A cette occasion vous pourrez déguster de bonnes crêpes ! Rappelez-vous : Une poche de sang sauve une vie, ce geste est simple et ne prend pas beaucoup de temps ! À vous de jouer !

Renseignements : 06 80 65 73 95



Spectacle au profit des Restos du Coeur

Retenez dès maintenant votre soirée du 19 Avril prochain. Combs la ville a ses Enfoirés !

À 20h45 à la salle des fêtes de Combs-la-Ville (salle André Malraux rue Marcelin Berthelot) une soirée inoubliable, deux heures de chansons dans une ambiance décontractée.

Prix 15€ / placement libre, uniquement sur réservation, pot de l'amitié et de la solidarité offert à l'entracte. En 1^{ère} partie le groupe « **La mauvaise réputation** ». On rit avec cette garce de Mélanie, on pleure avec le vieux Léon. De remarquables arrangements sur le répertoire de Georges Brassens, un souffle de jeunesse sans le trahir. (concert déjà donné à Combs-la-Ville dans le cadre des ren-

dez vous de la Fresnaye et qui a eu déjà un grand succès)

En 2^{ème} partie « **Mariana Ramos** ». Chanteuse, danseuse au tempérament de feu. La générosité qu'elle déploie sur scène lui donne une place de choix dans l'éventail de la musique Capverdienne. (En concert dans toute la France et dernièrement au théâtre de l'Européen à Paris)

Vous pouvez dès maintenant réserver vos places : 8 rue de Lieusaint à Combs la ville (au 01.60.60.85.95) au Restos du Cœur ou à Synergie (du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 soit par correspondance à la même adresse en indiquant le nombre de places souhaitées, un chèque à l'ordre des Restos du cœur



et d'une enveloppe timbrée libellée à votre nom (règlement débité après le spectacle) Parlez en autour de vous, invitez votre famille, vos amis, vos voisins, pour une soirée que vous n'oublierez pas. On compte sur vous ! Merci de venir nombreux soutenir l'action des Restos du cœur de Seine et Marne.

De qui se moque-t-on ?

La traduction du slogan « Le changement c'est maintenant ! » est bel et bien devenue l'art de berner nos concitoyens. Tant au plan national que local, ce constat nous ne pouvons que le déplorer. Pour preuve, nous avons vu fleurir ici et là une pétition concernant la ligne D du RER (régularité, conditions de transports...). Notre pensée déraile en voyant les élus de gauche responsables de cette situation, à l'origine de cette pétition, dénonçant ces trop nombreux dysfonctionnements... L'autorité régulatrice du RER D est le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France)... dirigé par M. Huchon, président socialiste de la Région Ile de France, où le chef de file de notre opposition municipale est d'ailleurs administrateur. Quel est le but caché de cette pétition ? Masquer, faire oublier les carences de la gestion socialiste des transports en Ile de France ? Rejeter la faute sur d'autres ? Ce ne serait pas une première ! Bien sûr cette situation nous concerne, comme l'ensemble de nos concitoyens, et nous sommes mobilisés sur ce point où il est important que l'exécutif régional s'engage, au-delà des mots, par une action réelle dans un secteur où la régularité des transports est essentielle, tant pour la satisfaction des usagers que

Le très haut débit en Seine-et-Marne.

Les évolutions de notre société dans le domaine du numérique entraînent des attentes de plus en plus importantes des entreprises mais aussi des foyers qui développent de nouveaux usages d'internet. C'est pourquoi, il est nécessaire d'apporter du très haut débit à tous. Face au manque d'intérêt des opérateurs privés pour ce territoire, le conseil général en a fait une priorité avec l'aide de la Région Ile de France. Ainsi, le département est précurseur dans le domaine de l'aménagement numérique via le réseau Sem@for. C'est un grand réseau d'initiative publique solidaire, neutre et régulé, complémentaire des investissements réalisés par les opérateurs privés. Un syndicat mixte ouvert réunissant le Conseil général de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunal a été créé fin 2012 pour prendre en charge le pilotage et le développement de ce réseau. Cette initiative va permettre de doter le département d'un réseau extrêmement performant qui évitera

l'avenir et le développement économique de notre territoire. Nous avons également pu constater récemment le paradoxe de l'opposition municipale qui d'un côté dénonce les rares constructions nouvelles et de l'autre nous enjoint de nous conformer au plus tôt aux 25% de logements sociaux décidés par le gouvernement pour l'ensemble des communes. Ce paradoxe est symptomatique d'une idéologie dénuée de clairvoyance et d'une notion essentielle lorsqu'on est aux responsabilités, notamment pour le gouvernement, celle de s'assurer que les décisions prises sont accompagnées des moyens nécessaires à leur réalisation, sans qu'ils aient à être supportés par d'autres. La réforme envisagée pour les rythmes scolaires image parfaitement ce propos, où le débat fait rage et où nous sommes très loin du consensus. Bien que nos services travaillent sur l'impact de ce dossier, nous serons prochainement amenés à poser ce débat pour notre collectivité et déterminer l'issue que nous devons y apporter.

Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale

que ne se développe une fracture numérique. Il appartient maintenant aux intercommunalités de manifester leur intérêt pour développer ce réseau sur leur territoire. A Sénart, plusieurs communes ont bénéficié il y a une dizaine d'années d'investissements d'un câblo-opérateur privé. Combs-la-Ville n'en faisait pas partie et est restée à l'écart. On constate dans certains quartiers que le réseau téléphonique présente des insuffisances de débit pour faire face aux besoins de l'internet. Face au manque d'intérêt de l'opérateur historique pour engager les investissements nécessaires au renforcement du réseau téléphonique, l'initiative du département et de la région en matière de réseau à très haut débit constitue une nouvelle opportunité qu'il faudra savoir saisir pour ne pas rester à l'écart de la révolution numérique en cours.

P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, R. Zallio, M-C. Barthès, F. André, C. Gauthier, M-J. Dunand mieuxvivreacombs@orange.fr

Principales délibérations du Conseil municipal du 21 janvier 2013

- Modification de la tarification de certaines activités du secteur culture-animation.
- Principes et modalités de remboursement des frais de remise en état suite à des sinistres sur les biens et équipements de la commune.
- Convention de partenariat 2013-2014 avec la MJC.
- Convention d'objectif 2013 avec la Scène Nationale de Sénart.
- Mandat spécial conféré à M. le Député Maire et à Mme la Conseillère déléguée aux échanges internationaux pour l'exercice 2013
- Révision de la tarification particulière pour l'accueil du personnel des douanes à la restauration municipale.
- Saisine pour avis de la Commission consultative des services publics locaux en vue du renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation du nouveau marché d'approvisionnement situé à l'angle de la rue de Varennes et de l'avenue de la République à Combs-la-Ville.
- Principe de rétrocession dans le domaine public communal des espaces extérieurs du programme immobilier « Le Domaine Helios » situé rue du Chêne.
- Présentation du rapport d'activités 2012 de la Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.



DATES

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

le 18 février 2013 à 20h à l'hôtel de ville

PERMANENCES DES ELUS

les vendredis soirs de 17h30 à 18h30 à l'Hôtel de Ville

- **8 février** : M.M. Salles, maire-adjoint et Maria Fleury
- **15 février** : P. Sédard, maire-adjoint et F. Péridon
- **22 février** : M. Lafforgue, maire-adjoint et D. Redstone
- **1^{er} mars** : J.M. Guilbot, maire-adjoint et Maria Fleury



LE POINT SUR...

Les autorisations de sortie de territoire

Les autorisations de sortie de territoire pour les mineurs sont supprimées !

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées. Un mineur français pourra franchir les frontières, muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité (pour les pays tels que ceux de l'Union Européenne par exemple). Pour les pays qui imposent des modalités spécifiques, il convient de vérifier préalablement les docu-

ments demandés, sur l'espace dédié du ministère des affaires étrangères (rubrique « Conseil aux voyageurs »).

Création d'une mesure d'opposition à la sortie du territoire à titre conservatoire

L'opposition à la sortie du territoire a pour objectif, pendant une durée de 15 jours sans pouvoir être prorogée, de permettre aux titulaires de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition, sans délai, à la sortie de France de son enfant, dans l'attente d'obtenir, en référé, une décision judiciaire d'interdiction de sortie de territoire. L'opposition à la sortie du territoire est effectuée auprès de la préfecture,

au service chargé de la délivrance des passeports. En dehors des heures d'ouvertures de la préfecture, les demandes sont déposées auprès du commissariat ou la gendarmerie la plus proche.

La décision d'opposition à la sortie du territoire est prise par le Préfet et entraîne l'inscription du mineur concerné au fichier des personnes recherchées et son signalement au système d'information Schengen.

Les interdictions de sortie du territoire sont prononcées et fixées par le juge des affaires familiales et par le juge des enfants.

Bon à savoir

Portes ouvertes du lycée Jacques Prévert.

Le lycée professionnel organise le samedi 23 février 2013 de 9h à 12h30 sa journée Portes Ouvertes. Venez découvrir les différentes filières de ce lycée des métiers des systèmes électroniques, numériques et de l'électronique. Rens : 01 64 13 42 60.

Important !

CCAS : Recherche membre bénévole

Le CCAS (centre communal d'action sociale) recherche un membre bénévole pour son conseil d'administration. Cette personne devra être désignée par une association locale représentative du tissu social. Toute candidature est à déposer en mairie à l'intention de M. Geoffroy, Député-Maire et Président du CCAS. Renseignement : 01 64 13 45 12

Etat civil

NAISSANCES

Charlotte Calone, Wassim Addou, Hajar Khtar, Hilal Glaoui, Zyana Ingelaere, Louis Dubos, Hadrien Marcos, Tânia Antunes, Théo Schweiger, Anaïs Medrous, Calixte Tchouleu Tchakounte, Ryan Zeko Massamba Orbaine, Philippe Martinet, Alexis Poveda-Gabaldon, Noam Eluere Bigot, Amaury Lejeune, Marceau Fontaine, Athéna Arias, Rayane Djaider, Jérôme Strazel, Kherissa Pani-Ngiema, Thomas Sardet, Linda Nsuka

DÉCÈS :

Danielle Zezymbrouck veuve Laforest (65 ans)
Maurice Nepper (75 ans)
Jean-Paul Delhomme (60 ans)
Marc Perret (72 ans)
Henri Sérouart (93 ans)
Mauricette Joly veuve Laloyau (85 ans)
Rufina Garcia veuve MARTINEZ (91 ans)
Jeanne Brunerie veuve Rochemir (90 ans)
Henri Rousseau (70 ans)

Pratique

HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 18h sauf le vendredi jusqu'à 18h30)
- le samedi de 8h45 à 11h45

Le service Formalités administratives est fermé le mardi après-midi, le service Enfance-scolaire et le service Urbanisme sont fermés les mardi et jeudi après-midis. Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services de garde de médecins

généralistes fonctionnent la nuit 'de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505

Pharmacies : les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).



Retrouvez Rencontre à Combs sur www.combs-la-ville.fr

Créateur Paysagiste

A. HUPET COMBS LA VILLE
 Pavages, Rocailles, Bassins,
 Cascades, Clôtures,
 Gazon de plaquage

taille hivernale
50% de crédit d'impôt

06 86 70 95 47
 01 60 60 42 70

Adhérent Professionnels à domicile
 Agrément n°270 608 / F 064 / 0197
 www.hupetpaysagiste.com

SENART SERVICES services à la personne

01 64 88 60 56
 www.senartservices.fr

Ménage-repassage.
 Jardinage.
 Garde d'enfants de plus +3 ans.
 Et d'autres services à domicile

24 RUE DE LA MARE AUX POIRIERS Services
 77380 COMBS LA VILLE agrément simple n°W220510/F/077/5/087

PROMO EN MARS! Travail artisanal de qualité à votre service depuis 1981.

Promotion à venir!

En MARS, commandez votre porte de garage sectionnelle :
La motorisation à 1€!
 Economisez 300€...

Produits fabriqués en France à vos mesures.

Isolation Protection Fermetures
 La rénovation énergétique de votre Habitat
 01 64 13 66 13
 ZAC de l'Ormeau
 18 rue Pierre et Marie Curie
 77380 Combs la Ville
 www.ipf-renovation.fr
 contact@ipf-renovation.fr

**Vous vendez votre bien immobilier ?
 Méfiez-vous des estimations flatteuses**

Dans les agences partenaires FORC'IMMO, vous aurez :

- une évaluation **au juste prix**,
- une visibilité dans **5 agences**,
- une écoute professionnelle

**pour un seul but :
 la vente rapide de votre bien.
 Pour votre plus grand honneur.**

Le premier réseau local, la puissance de **5** agences à votre service.

FORC'IMMO
 AGENCES PARTENAIRES
 VENTE - EVALUATION
 www.forcimmo.com

ABITHEA
 RÉSEAU IMMOBILIER
 01 60 60 57 57

VAL D'YERRES IMMOBILIER
 01 69 00 94 41

L'ADRESSE
 BENOTEAU IMMOBILIER
 01 60 60 72 29

VAL D'YERRES IMMOBILIER
 01 60 60 70 85

immo7
 Agence Immobilière
 01 60 60 82 82